- 3. Pique-niquer aux endroits aménagés à cet effet.
- 4. Stationner sur les aires prévues à cet effet.

Fiche nº13

STRUCTURES D'HEBERGEMENT (Gîtes ruraux, chambres d'hôtes, campings à la ferme, gîte d'enfant-ferme pédagogique)

Habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 concernés par ces activités

Tous

Espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 concernés par cette activité

Toutes

ENGAGEMENTS

Je m'engage à :

1. Mettre à disposition de la clientèle les lettres d'informations, plaquettes de sensibilisation, documents pédagogiques... édités dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB.

Point de contrôle : contrôle sur place de la mise à disposition des documents.

2. Informer mon personnel permanent/saisonnier sur la qualité du site et sa sensibilité.

Point de contrôle : contrôle du niveau d'information du personnel.

RECOMMANDATIONS

- 1. Informer le public sur la sensibilité du site et les précautions d'usage à respecter dans le site Natura 2000.
- 2. Développer des animations-nature en collaboration avec des structures associatives compétentes.
- 3. Mettre en place des actions simples en faveur de la biodiversité au sein de ma propriété et les valoriser auprès de ma clientèle : fauche tardive des espaces verts, plantations d'arbres et de haies, pose de nichoirs, création de mares temporaires...
- 4. Privilégier les modes de gestion durable de mon activité : gestion extensive des espaces verts, récupération des eaux de pluie, tri des déchets, économie d'énergie...